



École Maternelle R. GIROND
13, rue Maryse Bastié 41100 ST OUEN
02 54 73 31 08



Circonscription de Vendôme
Académie d'Orléans Tours

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1, ANNÉE SCOLAIRE 2021 – 2022
LE 21 OCTOBRE 2021**

Début de séance : 17h05

Secrétaire de séance : Mme Charlène BORGES (Enseignante)

Présidente de séance : Mme Alice MARCHAL (Directrice)

Mot de bienvenue et tour de table

Présents	
Fonction	Nom
Enseignante et directrice	Mme MARCHAL (Directrice),
Enseignante	Mme PINCEMIN
Enseignant	M BIDAUX
Enseignante	Mme BORGES
Mairie : 1 ^{ère} adjointe	Mme CHAMPDAVOINE
Mairie : Affaires scolaires	Mme GUERIN
Parents élu représentant la classe de PS	Mme NIVET
Parents élu représentant la classe de MS	Mme ZERKAK
Parents suppléant élu représentant la classe de GS	Mme DOLLEANS
ATSEM PS	Mme CHEVALLIER
Enseignante du RASED	Mme MOUZON
Excusés	
Fonction	Nom
I.E.N.	Mme AQUAVIVA
Enseignantes du RASED	Mme BOULOT, Mme BLANC
Mairie : M le Maire	M MARION
ATSEM MS	Mme JONNARD
ATSEM GS	Mme GARNIER
DDEN	Mme JOLY-LAVRIEUX
Parents élu représentant la classe de GS	Mme MARTEAU

Les axes abordés :

1. Bilan des élections de représentants de parents d'élèves du 8 Octobre 2021
2. Effectifs et répartition 2021-2022
3. Le budget alloué par la municipalité
4. Le règlement intérieur
5. Sécurité
6. Projets en cours et à venir
7. La coopérative scolaire
8. Le RASED
9. Travaux et investissements
10. Relation école - familles / Association de parents d'élèves
11. Questions diverses



École Maternelle R. GIROND
13, rue Maryse Bastié 41100 ST OUEN
02 54 73 31 08



Circonscription de Vendôme
Académie d'Orléans Tours

1. Bilan des élections de représentants de parents d'élèves du 8 Octobre 2021

Nombre d'inscrits	128
Nombre de votants	81
Bulletins nuls ou blancs	9
Attention certains votes, ne respectant pas les consignes n'ont pu être pris en compte	
Nombre de suffrages exprimés	72
Nombre de sièges à pourvoir	3
Taux de participation	63,28 %
Bilan : Participation au-dessus de 60 %, donc satisfaisant.	

Remarque : Pour rappel, participation en 2020 de 41,41 %
Parents élus : Mme NIVET, Mme Zerkak, Mme MARTEAU
Parents suppléants : M COLIN, Mme MOREAU, Mme DOLLEANS
Les votes se sont déroulés exclusivement par correspondance

Un vote doit avoir lieu, lors de ce premier conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022, afin de pouvoir réaliser encore l'année prochaine un vote par correspondance pour l'élection des parents délégués.

Cela signifie que le vote aura lieu uniquement par correspondance, en faisant passer, comme cette année, des enveloppes avec les consignes de vote et le matériel nécessaire au vote. Le dépouillement, lui, se fera en présence de parents. Il n'y aura pas de bureau de vote dans les écoles.

Ce vote a donc lieu dès à présent par tous les membres pouvant exercer une voix lors de ce conseil : (directeurs d'école, enseignants, maires, conseillers municipaux, présidents d'intercommunalités, représentants élus des parents d'élèves et délégué départemental de l'éducation qui sont présents).

Nombre de voix pour la réalisation du vote par correspondance : 7 sur 7 votants présents
Nombre de voix contre la réalisation du vote par correspondance : 0 sur 7 votants présents

Par conséquent la réalisation par correspondance des élections des parents délégués est acceptée.



École Maternelle R. GIROND
13, rue Maryse Bastié 41100 ST OUEN
02 54 73 31 08

Circonscription de Vendôme
Académie d'Orléans Tours



2. Effectifs et répartition 2021-2022

Organisation pédagogique pour cette année scolaire :

Niveau(x)	TPS PS	MS	GS
Enseignant(s)	Mme Marchal (Lundi, jeudi, vendredi) M Bidaux (Mardi)	M Bidaux (Jeudi, Vendredi) Mme Borges (Lundi, Mardi)	Mme Pincemin (Tous les jours)
Effectif	2+26 = 28	23	19

Les effectifs de cette année scolaire ont permis la création d'une troisième classe pour cette rentrée scolaire.

Une troisième ATSEM a été recrutée par la mairie pour subvenir aux besoins. Mme Emilie Chevallier est actuellement sur ce poste.

Une seconde ATSEM partira à la retraite le 23 novembre, il s'agit de Mme Maryline Jonnard, elle devrait être remplacée dès son départ si cela est possible.

Pour cette année scolaire, un emploi civique a été recruté, il s'agit de Mme Rachel Drais.

Concernant les autres personnels :

Mme Carole Boulard est présente auprès des élèves de PS lors de la pause méridienne et du lever de la sieste. Je remercie particulièrement la mairie pour la mise à disposition de ce personnel lors de ce temps.

Mme Christiane Ouardi est AESH et dispose de 19 heures 30 minutes par semaine auprès d'un enfant en situation de handicap.

Mme Nathalie Richardeau a effectué un stage de 4 semaines dans le cadre d'une formation CAP AEPE. Une autre stagiaire sera présente lors de la prochaine période.

Prévisions pour l'année scolaire 2022 2023 :

Niveau(x)	PS	MS	GS
Effectif	21	26	22

Également, l'école bénéficie de l'accompagnement d'une nouvelle DDEN, Mme Martine Joly-Lavrieux, qui sera présente dès cette année scolaire, jusqu'à l'année scolaire 2025-2026. Elle m'a fait parvenir un texte concernant le RASED qui sera lu dans le point dédié.



École Maternelle R. GIROND
13, rue Maryse Bastié 41100 ST OUEN
02 54 73 31 08



Circonscription de Vendôme
Académie d'Orléans Tours

3. Le budget alloué par la municipalité

Le budget alloué par la mairie pour l'année civile 2021 était de 4100€, soit 68,60€ par enfant. Cet argent nous a permis d'équiper les classes en matériels consommables, en livres et en jeux. Actuellement il reste approximativement 680€, ce budget nous permettra de réaliser un investissement mobilier.

De plus, la mairie a équipé la classe de petite section de cloisons mobiles pour délimiter les coins jeux.

Enfin, concernant l'organisation interne, pour limiter les investissements non essentiels une salle des maîtres regroupant le matériel pédagogique et les ouvrages (didactiques et pédagogiques) a été mise en place dans le bureau de la directrice.

4. Le règlement intérieur

Lecture du nouveau règlement intérieur avec plusieurs modifications.

De plus une problématique est soulevée par les parents concernant les horaires de l'école. En effet ils coïncident avec l'école élémentaire. Cela pose un problème lors de la sortie du soir à 16h30. Les parents ne pouvant pas être dans les deux écoles au même moment. Quelles modifications concernant les horaires peuvent être envisagées ? Du côté des enseignants nous allons revoir les modalités de remise des enfants à leurs familles, cela devrait permettre d'éviter les attroupements et gagner du temps. Les modalités seront détaillées dans le point suivant.

Ce vote a donc lieu dès à présent par tous les membres pouvant exercer une voix lors de ce conseil : Le nouveau règlement intérieur est donc adopté avec 7 voix sur 7 votants présents.

5. Sécurité

Le premier des 2 exercices incendie a été effectué de manière coordonnée avec l'élémentaire dans le calme et rapidement le lundi 4 octobre dans la matinée. Un second informel a eu lieu ce mardi 19 octobre, afin que le SDIS, lors de sa visite périodique, vérifie le bon fonctionnement de l'alarme et des portes coupe-feu.

Ce même mardi 19 octobre, en plus de ce diagnostic au sein de l'école, l'assistante de prévention et de sécurisation de circonscription est venue à l'école pour faire le point sur la sécurité.

Elle a demandé d'effectuer plusieurs changements au sein de l'école afin de :

- limiter les attroupements
- fluidifier les déplacements
- avoir un visuel sur les personnes présentes dans l'établissement.

Nous tenons continuer à accueillir les parents au sein de l'école. Pour cela nous allons donc devoir revoir nos habitudes d'accueil et de remise des enfants aux familles.

Dès le lundi 8 novembre, les parents entreront par le portillon que nous ouvrirons manuellement, matin et soir.



École Maternelle R. GIROND
13, rue Maryse Bastié 41100 ST OUEN
02 54 73 31 08

Circonscription de Vendôme
Académie d'Orléans Tours



Lors de l'accueil du matin, pour rappel, un seul adulte est autorisé à entrer par famille, et cet adulte devra être reparti à 8h30. Les tâches d'hygiène (passage aux WC, lavage des mains) seront réalisées par les ATSEM.

La sortie des élèves à 16h30 se fera en deux lieux distincts : à la porte d'entrée pour les PS et depuis la salle de motricité pour les MS et GS. Les enfants seront rendus au plus vite aux familles, mais l'horaire de 16h30 devra impérativement être respecté, aucun enfant ne doit quitter l'école avant cet horaire.

A 11h30, la sortie des élèves reste inchangée, les élèves seront remis depuis la salle de motricité.

Concernant les exercices de mise en sûreté : PPMS.

L'exercice départemental proposé par la DASEN pour le PPMS AI, a eu lieu aujourd'hui même, jeudi 21 octobre. Comme cela avait déjà été le cas l'année passée, nous sommes confinés. Voici le déroulé et les conclusions de cet exercice qui s'est bien déroulé :

Les PS étaient pour une partie aux toilettes des MS-GS et s'y sont confinés, pour l'autre partie ils étaient aux toilettes des PS et sont allés se confiner dans la salle sécurisée la plus proche : le dortoir. Les MS étaient dans leur classe et s'y sont confinés. Les GS étaient pour partie dans la bibliothèque et se sont confinés dans l'arrière-bibliothèque, et le reste de la classe s'est confiné dans la salle de classe, où ils étaient au moment du déclenchement. Chaque groupe était accompagné d'un adulte. Les enfants ont été vraiment impressionnants par leur calme et leur patience. Seul le groupe de PS aux WC était un peu plus actif, dû sans doute à la lumière ne pouvant être éteinte dans cette pièce à cause des détecteurs.

Nous avons alors constaté certaines choses :

La première problématique à relever était le manque de moyens de communication, certains adultes n'avaient en effet pas leur téléphone avec eux.

De plus, tous les lieux de confinement ne sont pas adéquats pour faire patienter les enfants en silence. Également, chaque adulte n'était pas en possession d'une clef et la lumière des WC des MS GS, ne peut pas être éteinte et il est impossible d'occulter la fenêtre. Au vu de ces éléments, il nous semblerait judicieux de revenir aux lieux de confinement proposés le 14/10/2021, c'est-à-dire uniquement les trois salles de classe et le dortoir.

Le PPMS RM sera réalisé avant le 4 février.

Pour terminer sur la sécurité, il serait bien de trouver une date pour présenter les PPMS au personnel municipal exerçant dans l'école, ainsi qu'à la Mairie si elle le souhaite.

Je tiens également à remercier la Mairie, qui toujours concernant la sécurité, a mis un cache autour du bouton d'ouverture du portillon, situé à l'intérieur de la cour, afin que personne ne puisse y accéder depuis l'extérieur.



École Maternelle R. GIROND
13, rue Maryse Bastié 41100 ST OUEN
02 54 73 31 08



Circonscription de Vendôme
Académie d'Orléans Tours

6. Projets en cours et à venir

Les projets déjà réalisés :

Une sortie à la médiathèque communale a eu lieu pour chacune des 3 classes durant la semaine du 4 octobre.

Les 3 classes ont travaillé autour des aliments lors de la semaine du goût, semaine du 11 octobre.

Les projets à venir :

Dès la rentrée de novembre, les 3 classes bénéficieront d'interventions musicales animées par Blandine Bécane. Les interventions de cette période auront un coût de 400€. Afin de clôturer ce travail musical, nous réaliserons un spectacle de fin d'année / de Noël, le vendredi 17 décembre dans la salle des associations. Nous remercions la mairie pour la mise à disposition de cette salle, et nous vous invitons à assister au spectacle.

Ce spectacle sera filmé et monté par l'association OldKids. Le coût de leur intervention s'élève à 100€. Il a été acté qu'une vente en amont du film (à 1 euro par famille) semble appropriée.

Si nous trouvons un financement suffisant, d'autres interventions avec Blandine Bécane, à hauteur de 400€ également auront lieu lors de la dernière période à raison d'une séance tous les 15 jours afin de préparer un spectacle de fin d'année scolaire, qui pourra lui aussi être filmé.

Pour financer ces projets ($2 \times 400 + 2 \times 100 \text{€} = 1\,000 \text{€}$), nous avons obtenu une subvention ADAGE de l'inspection, à suite d'un dossier transmis par nos soins, de 390€. Le reste du financement reste à déterminer, la coopérative scolaire en prendra une partie en charge.

Le second projet qui rythmera l'année dans 2 classes (TPS-PS et MS) est le salon des sciences en Vendômois. La classe de MS proposera des ateliers lors d'une manifestation de ce salon, et la classe de TPS-PS une « conférence ».

La classe de GS, elle, participera à un projet d'art visuel proposé par la DAC : direction de l'attractivité culturelle.

Les thèmes de chaque classe pour cette année scolaire :

Les TPS-PS vont travailler sur les animaux et les saisons.

Les MS vont travailler sur les contes

Les GS vont travailler sur le voyage

7. La coopérative scolaire

Pour cette année scolaire nous allons réaliser une vente par période afin de faire vivre la coopérative scolaire, cela viendra en supplément des dons de 10€ effectués par une majorité de parents en ce début d'année scolaire.

Pour la première période il s'agira de la vente de photos de classes et de photos portraits réalisées par Aurore Duguet Photographe.

Pour la seconde période nous proposerons une vente de sapins en partenariat avec « Les serres Hermitoises ».



École Maternelle R. GIROND
13, rue Maryse Bastié 41100 ST OUEN
02 54 73 31 08



Circonscription de Vendôme
Académie d'Orléans Tours

Les autres ventes seront déterminées durant l'année scolaire, sans doute une opération pizza, une opération de vente de chocolats ou fleurs et une autour d'objets customisés par les dessins des enfants.

Concernant le bilan de la coopérative de l'école maternelle : produits et charges, la parole de Mme Pincemin, mandataire de la coopérative :

La « subvention de la mairie de 100€ » a été versée et nous les en remercions, le solde initial pour cette année scolaire était de 2600€.

En ce qui concerne les dépenses déjà effectuées, voici les différents postes des dépenses :

- Bibliothèque (livres, peluches LOUP)
- Poissons
- Jardinage
- Ateliers individuels de manipulation
- Projet GS (PARIS)
- Projet dortoir
- Abonnements : JE VALIDE

Le solde actuel est de 1500€ auquel doit s'ajouter la recette des participations des familles à hauteur de 700€.

8. Le RASED

Le RASED est composé de 2 enseignantes spécialisées et une psychologue scolaire.

Le poste de psychologue scolaire est pourvu par Mme Coralie BOULOT.

Les interventions de Mme Françoise BLANC sont dédiées aux enfants qui ont un comportement les empêchant de rentrer correctement dans les apprentissages. Elle viendra proposer des ateliers cartons auprès d'élèves de la classe de PS afin de les observer.

Mme Peggy MOUZON a quant à elle un poste d'enseignante spécialisée à dominante pédagogique.

Je laisse maintenant la parole à Mme MOUZON qui va vous présenter le Réseau.

Mme Mouzon nous fait part d'une problématique que Mme Joly, DDEN, souhaitait aborder.

Il s'agit de sensibiliser les communes pour réaliser un budget commun regroupant les budgets alloués par les différentes communes, afin de permettre de plus gros investissements. La commune de Saint-Ouen participe au RASED, mais il y a besoin d'harmonisation. Le RASED demande que les participations de chaque commune soient réunies dans un compte commun afin de permettre d'allouer un plus gros budget.

La DDEN de l'école, étant excusée aujourd'hui, a fait parvenir un texte reprenant les propos de Mme MOUZON.



École Maternelle R. GIROND
13, rue Maryse Bastié 41100 ST OUEN
02 54 73 31 08

Circonscription de Vendôme
Académie d'Orléans Tours



9. Travaux et investissements

Des demandes de travaux ont été transmises à la mairie. Elles seront prises en compte durant les vacances scolaires.

Nous demandons, si cela est possible et que vous en possédez, des jardinières surélevées afin de proposer des activités autour du jardinage durant le printemps. Cela vient en plus de la fiche travaux que nous vous avons transmise.

Enfin, la hauteur des éviers, distributeurs à savon et urinoirs dans les sanitaires de PS n'est pas appropriée à l'âge des enfants. Une estrade pourrait-elle être mise en place, comme cela était le cas il y a quelques années ?

10. Relation école - familles / Association de parents d'élèves

Les relations avec les familles sont courtoises et sereines. La seule problématique soulevée est celle des horaires qui coïncident avec l'élémentaire, et rend complexe l'arrivée en temps et en heure des parents aux deux écoles.

Les familles sont présentes, nous avons constaté une bonne participation à la réunion de rentrée cette année.

L'équipe éducative souhaite inviter les parents à chaque période pour un moment d'échanges. La réunion de rentrée nous aura permis cette première rencontre très formelle. Les suivantes seront plus informelles. En période 2, le spectacle de Noël nous permettra de partager un moment convivial. En période 3, nous proposerons une matinée des parents. En période 4, il s'agira d'une invitation pour venir admirer nos élèves déguisés lors du carnaval. Enfin, lors de la dernière période, la fête de fin d'année sera la dernière occasion de partager un moment convivial. Pour cette fête, nous espérons qu'une association de parents d'élèves animera des festivités.

Concernant cette association de parents d'élèves, elle n'existe pas actuellement. Certains parents intéressés pour s'engager et créer cette association se sont rencontrés pour la première fois ce vendredi 15 octobre. Cette création repose sur la motivation et l'investissement des parents de l'école. Même ceux ne faisant pas partie du bureau ou n'étant pas membre actif de l'association seront les bienvenus pour aider les parents engagés lors des différentes actions entreprises. L'élection du bureau aura lieu le vendredi 22 octobre 2021.

11. Questions diverses

Fin de séance : 19h30